

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire André-Laurendeau, tenue le 20 juin 2018 à 19 h, au 7450, boul. Cousineau à Saint-Hubert.

Sont présents :

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Mandat
Alain Brissette	X		Parent (1 an)
Lison Chalut		x	Parent (1 an)
Samir Lfarouk	X		Parent (1 an)
Philippe Leblond	X		Parent (1 an)
Isabelle Rousseau	X		Parent (2 ans)
Nathalie Kleber	X		Parent (2 ans)
Patrick Messier		X	Parent (2 ans)
Virginie Sarria	X		Parent (2 ans)
Francis Amyot	x		Personnel enseignant (1 an)
Hélène Lévesque	X		Personnel enseignant (1 an)
Michel Maheu	X		Personnel enseignant (1 an)
Martine Blanche	X		Personnel enseignant (1 an)
Nadine Robichaud		x	Personnel enseignant (1 an)
Valérie Crusson		x	Personnel enseignant (1 an)
Caroline Vandal	X		Personnel de soutien tech. adm. (1 an)
Carole Leblanc	X		Personnel professionnel (1 an)
Emma Leblond	X		Élève – secondaire 4 (1 an)
Karl Alary	X		Élève – secondaire 5 (1 an)
			Communauté (1 an)
			Communauté (1 an)
Nadia Caron	x		Direction

40-CE-17-18

1. Ouverture de l'assemblée et accueil

La séance ouvre à 19 h 4 Madame Sarria souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée et accueil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Adoption du procès-verbal du 9 mai 2018
5. Suivis au procès-verbal du 9 mai 2018
6. Correspondance reçue
7. Les rapports de reddition de compte
 - 7.1. De la présidente
 - 7.2. De la direction
 - 7.2.1 Calendrier scolaire (information)
 - 7.2.2 Plan numérique (information)
 - 7.2.3 Rencontre de parents novembre 2018 (information)
 - 7.2.4 Plan d'effectifs (information)
 - 7.2.5 50^e anniversaire de l'École André-Laurendeau (information)
8. Les travaux du conseil

- 8.1 Budget initial 2018-2019 (approbation)
- 8.2 Liste des fournitures scolaires (approbation)
- 8.3 Règles de conduite 2018-2019 (approbation)
- 8.4 Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école (approbation)
- 8.5 Frais chargés aux parents (approbation)
- 8.6 Fournisseurs cahiers d'exercices 2018-2019 (approbation)
- 8.7 Activités étudiantes et campagnes de financement (approbation)
9. Les affaires nouvelles (point d'information)
10. Parole aux représentants
 - 10.1 Représentants des élèves
 - 10.2 Représentants des membres du personnel
 - 10.3 Représentant des parents
 - 10.4 Représentant du comité de parents
11. Levée de l'assemblée

41-CE-17-18

Madame Isabelle Rousseau, appuyée par madame Carole Leblanc, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

3. Période de questions du public

Aucun membre du public présent.

4. Adoption du procès-verbal du 9 mai 2018

42-CE-17-18

Madame Nathalie Kleber, appuyée par madame Hélène Lévesque, propose l'adoption du procès-verbal du 9 mai 2018 avec les corrections soulevées. Adopté à l'unanimité.

5. Les suivis au procès-verbal du 9 mai 2018

Conférence sur l'utilisation des appareils technologiques : Considérant que nous ne sommes pas sur le territoire de l'organisme Arc-en-ciel, l'organisme ne peut pas offrir d'ateliers aux élèves, mais il pourrait offrir une conférence aux parents en soirée. Des frais sont applicables. Le service des ressources éducatives de la commission scolaire n'a pas d'objection à faire appel à un organisme hors territoire.

Rencontre avec la commission scolaire : Un bilan sera fait et peut être soumis à la commissaire. Les membres du CE réitèrent leur désir de la rencontrer à l'école. La direction suggère de préparer les questions et de lui acheminer afin qu'elle puisse arriver avec des réponses.

Programme filles actives : La direction a pris connaissance du programme et a acheminé l'information à la direction adjointe responsable de l'éducation physique et aux enseignants du département.

Remise de diplômes : La soirée devait avoir lieu lundi soir. Environnement Canada avait émis des risques d'orages violents et de tornade. Le comité organisateur a dû prendre la décision de reporter l'événement au lendemain afin d'assurer la sécurité des 1200 personnes prévues. Si la formule est répétée l'an prochain, il sera annoncé dès le début de la vente des billets qu'en cas d'intempéries la soirée pourrait être reportée au lendemain.

6. Correspondance reçue

-Infolettres de la Fédération des Comités de parents;

Ces informations ont été reçues par courriel à l'adresse de l'école. Madame Vandal a transmis les courriels à tous les membres du CE, sur réception.

7. Rapport de reddition de compte

7.1 De la présidente

7.2 De la direction

7.2.1 Calendrier scolaire

Présentation du calendrier scolaire 2018-2019.

Actuellement, il n'y a pas de confirmation que le 1^{er} octobre (jour d'élection) sera une journée pédagogique.

7.2.2 Plan numérique

Le ministère a annoncé un plan de développement numérique dans les écoles. Chaque école a reçu 6000 jetons pour procéder à des achats pour son établissement. Avec les jetons reçus, l'école a procédé à l'achat de 16 nouveaux portables et d'un chariot mobile.

7.2.3 Rencontre de parents novembre 2018

Une consultation du personnel enseignant a eu lieu lors d'une journée pédagogique. Par la suite, un sondage a été transmis aux enseignants. Première proposition : rencontre sur rendez-vous. Deuxième proposition : allonger la période de la rencontre de parents en offrant une plage horaire lors de la journée pédagogique. Troisième proposition : une combinaison des deux propositions précédentes (prise de rendez-vous + plage horaire lors de la journée pédagogique)
Vote très serré suite au sondage du personnel enseignant. La direction demande donc l'opinion des parents.

Votes du CE

Option 1 : Prise de RDV en soirée (4 votes)

Option 2 : Allonger la période de la rencontre de parents (4 votes)

Option 3 : Combinaison des deux propositions précédentes (2 votes)

Abstention : (2 votes)

Le modèle retenu pour la rencontre de novembre sera avec prise de rendez-vous. Le modèle sera testé pour la rencontre de parents de novembre et nous pourrons juger si nous souhaitons répéter le même modèle pour la deuxième rencontre, étant donné que celle-ci est toujours beaucoup moins achalandée.

7.2.4 Plan d'effectifs

Très peu de changements au plan d'effectifs pour l'an prochain. Clientèle en hausse.

Quelques changements au niveau des heures TES octroyées pour les élèves à besoin particulier.

Ajout de quelques enseignants en fonction du nombre d'élèves.

Création d'un nouveau poste de TES de 25 hres pour l'an prochain. Rôle à jouer au niveau de l'encadrement.

7.2.5 50^e anniversaire de l'École André-Laurendeau

Retour sur le lancement. Vidéo disponible sur la page Facebook du 50^e. Les billets pour la soirée du 19 octobre prochain sont en vente. Rappel que si des membres ont des contacts pour obtenir des objets pour l'encan silencieux ce sera apprécié.

8 Les travaux du conseil

8.1 Budget initial 2018-2019

Madame Sénéchal, agente d'administration, présente le budget initial 2018-2019. Elle explique les principaux changements.

CONSIDÉRANT que les règles d'allocations régissant la préparation du budget initial 2018-2019 prévoient qu'une répartition soit faite en tenant compte de la population étudiante estimée pour l'année en cours;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'établissement doit adopter un budget qui maintient l'équilibre entre d'une part les dépenses et d'autre part les ressources allouées par la Commission scolaire et les revenus propres de l'établissement;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'établissement est dans l'obligation d'adopter le budget initial tel que présenté afin de ne pas pénaliser l'école;

43-CE-17-18

IL EST PROPOSÉ PAR Carole Leblanc, appuyé par monsieur Samir Lfarouk; que le budget initial pour l'année 2018-2019 au montant de 14 654 811 \$ soit adopté tel que déposé sous le document numéro 8.1.

Adopté à l'unanimité.

8.2 Liste des fournitures scolaires

Madame Caron présente les listes de fournitures scolaires pour la prochaine année scolaire en expliquant les éléments qui ont été modifiés par rapport à l'an passé.

Régulier : Retrait du cadenas (l'école doit le fournir). Une calculatrice scientifique ne peut pas être exigée aux parents.

Classes relation : Retrait de la minuterie, du cadenas, des écouteurs, du désinfectant à main et des balles de tennis pour les pattes de chaise.

Certains membres proposent d'ajouter éléments suggérés pour le régulier : calculatrice à affichage graphique et pour les classes relations : minuterie, écouteurs. Madame Caron validera la possibilité de le faire.

44-CE-17-18

Monsieur Alain Brissette, appuyé par madame Martine Blanche, propose l'adoption des listes de fournitures scolaires. Adopté à l'unanimité.

8.3 Règles de conduite 2018-2019

Ajout complet d'un code de civilité inspiré du code de civilité des employés de la CSMV. Il est suggéré d'ajouter « accepter les différences » dans l'encadré pour faire preuve d'ouverture je dois....

Ce code de civilité a été travaillé par le comité encadrement qui avait été mis sur pied pour revoir le système d'encadrement de l'école.

Principaux sujets discussions au sein du comité encadrement : appareils technologiques, vestes

Les représentants des élèves souhaiteraient que la veste de laine soit permise.

Madame Caroline Vandal, appuyée par madame Carole Leblanc, propose l'adoption des règles de conduite telle que présenté. Monsieur Karl Alary demande le vote.

Pour : 5

Contre : 4

Abstention : 5

45-CE-17-18

Adopté à majorité

8.4 Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école

Ajout à l'agenda : Définition de l'intimidation et des critères qui définissent l'intimidation. Lien avec le formulaire de dénonciation d'intimidation disponible sur notre site internet.

À vérifier dans la page « Définir l'intimidation » : il doit y avoir une intention de faire du tort. Est-ce que ça provient du texte de loi? Car dans certains cas les élèves qui font de l'intimidation ne sont pas toujours conscients de ce qu'ils font et de l'impact.

Demande des représentants des élèves : ajouter définition conflit, harcèlement....

Plan de lutte : Quelques ajouts sont faits. Les suivis ont été précisés.

46-CE-17-18

Madame Isabelle Rousseau, appuyée par monsieur Francis Amyot, propose l'adoption du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école. Adopté à l'unanimité.

8.5 Frais chargés aux parents

Suite au recours collectif contre les commissions scolaires en lien avec les frais chargés aux parents, les frais chargés aux parents pour la prochaine année scolaire ont été revus.

Les prix des cahiers d'exercices ont été ajustés suite au choix du fournisseur pour les cahiers d'exercices. Madame Caron présente les changements majeurs pour l'école suite aux directives émises par le ministre.

Changements majeurs : Matériel périssable en arts plastiques (ex. : peinture, pâte à modeler) et sciences (ex. : œuf de bœuf) il n'est dorénavant plus possible de facturer pour ce type de matériel. En concentration, il est possible de charger des frais pour l'enrichissement puisque c'est un choix des parents. Musique : obligation de fournir les anches. Plus le droit de charger pour le cadenas. Sorties éducatives en lien avec le programme sur temps de classe ne peut pas être chargé aux parents sauf pour les portions d'enrichissement.

Comment les autres commissions scolaires ont-elles interprété les balises émises par le gouvernement? Il y a plusieurs zones grises. Les lignes directrices ont été émises par le secrétariat général de la CSMV. Les avocats des différentes commissions scolaires ont eu des rencontres de concertation.

Dons : Le montant des dons a été augmenté afin de pouvoir pallier aux baisses de revenus en lien avec les nouvelles balises de frais chargés aux parents. Les dons demeurent facultatifs.

47-CE-17-18

Madame Carole Leblanc, appuyée par monsieur Samir Lfarouk, propose l'adoption des frais chargés aux parents. Madame Nathalie Kleber demande le vote.

Pour : 8 Contre : 4 Absentation : 1

Adopté à la majorité

8.6 Fournisseurs cahiers d'exercices 2018-2019

3 soumissions : Librairie Renaud-Bray, Coop Edouard-Montpetit, LSC Manuels scolaires

Le fournisseur retenu est LSC Manuels qui est le plus bas soumissionnaire. Le contrat est pour un an.

Madame Isabelle Rousseau, appuyée par monsieur Samir Lfarouk, propose que LSC Manuels scolaires soit le fournisseur des cahiers d'exercices pour la prochaine année scolaire.

Adopté à l'unanimité.

48-CE-17-18

8.7 Activités étudiantes et campagnes de financement

Madame Carole Leblanc, appuyée par monsieur Alain Brissette propose l'adoption des activités soumises. Adopté à l'unanimité.

9 Les affaires nouvelles (point d'information)

Équipe de direction 2018-2019 : Retour de monsieur Sylvain Caron à la direction de l'établissement. Monsieur Simon Gobeil, directeur adjoint, quitte pour une autre école. Madame Nadia Caron quitte l'école André-Laurendeau, car elle sera directrice à l'école des Petits explorateurs.

10 Parole aux représentants

10.1 Représentants des élèves

- Remise des diplômes : Prévoir un plan B si les conditions météorologiques ne sont pas favorables à tenue d'un événement sécuritaire. Publier un communiqué plus tôt.
- Qu'en est-il du remboursement du 5 \$ supplémentaire défrayé pour les repas du bal?
- Communication aux parents : importance de signer le nom de l'enseignant et le nom de l'école, car plusieurs parents ont des enfants dans plus d'une école.

10.2 Représentants du personnel

- Gala 4 Arts : L'école était très bien décorée. Très beau gala. Il est très apprécié toute la vie qui est mise dans l'école.
- Remise diplôme : Super bien organisée. Bel aménagement. Bon déroulement.
- L'école n'a pas l'obligation d'organiser une soirée de remise des diplômes et un bal des finissants. Il est difficile pour les membres du personnel de recevoir des insultes de la part des parents mécontents.
- Examens de fin d'année : très belle structure. Tout a bien fonctionné.

10.3 Représentants des parents

- Suggestion : Ouverture d'une friperie pour vente de polos et vestes usagés.
- Tolérance zéro pour l'intimidation envers les membres du personnel.
- Remise des diplômes : est-ce que Montréal a été envisagé?
- Bravo pour la soirée, pas de temps mort. Félicitations aussi pour avoir souligné les élèves ayant eu 85 % et + de moyenne.
- Rappel des parents de la demande d'avoir des notes plus rapidement sur le portail.
- Banderole « Félicitations à nos finissants » : Bravo, belle idée.

10.4 Représentant du comité de parents


- Beaucoup de discussions au sujet du primaire.
- Suite à la démission d'un commissaire, élection d'une nouvelle commissaire parent
- Reconnaissance des parents bénévoles

11 Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la rencontre prend fin à 21 h 45.



Virginie Sarria, Présidente



pour Nadia Caron, directrice